AR Prefecture
006-210600250-20261019-2026_083-AE
Reçu le 22/10/2026
Publié le 22/10/2026

ONF - AGENCE TERRITORIALE ALPES-MARITIMES / VAR
UT NICE MERCANTOUR
62 Avenue Valery Giscard d'Estaing
Nice Leader, Immeuble APOLLO
6205 NICE

Votre interlocuteur :
FREDERIC DAGONNEAU
Tél :
Mél : frederic.dagonneau@onf.fr
Tél Portable : 06 28 02 52 87

DEVIS

N° DEP-26-877020-00644793 / 04416

Adresse de livraison principale	**Adresse client**
COMMUNE DE LE BROC HOTEL DE VILLE PLACE DE LA MAIRIE 06510 LE BROC	COMMUNE DE LE BROC HOTEL DE VILLE PLACE DE LA MAIRIE 06510 LE BROC

Objet de la prestation : Réunion publique d'information - Comprendre les obligations légales de débroussaillement	**Coordonnées Client :** Tél : 0493290806 - Fax : 0493293141 SIRET : 21060025000018

DESCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS	Qté ou Base	Un.	P.U. ou Taux	TVA	Montant en € HT
PRESTATIONS D'ASSISTANCE TECHNIQUE					
□ Appui technique Réunion publique d'information - Comprendre les obligations légales de débroussaillement *(Ref : 08-SDIV-ATECH0)* "Thématique : Obligations Légales de Débroussaillement (OLD) La réunion, d'une durée prévisionnelle comprise entre 1h30 et 2h00, comprendra : - Présentation de la réglementation en vigueur (Code forestier et arrêté préfectoral en date). - Explication du champ d'application des Obligations Légales de Débroussaillement (OLD). - Présentation des modalités techniques de débroussaillement. - Explication des procédures administratives applicables (contrôles, mises en demeure, responsabilités). - Précisions sur les responsabilités des propriétaires et occupants. - Temps d'échanges et réponses aux questions du public. L'animation sera assurée par un technicien spécialisé DFCI et le technicien forestier local, à l'aide d'un diaporama présenté par vidéo-projection. La commune assurera : - La mise à disposition d'une salle équipée d'un vidéoprojecteur, d'un écran et d'un système audio (prévoir plusieurs micros). - La publicité de la réunion publique (affichage, site internet, réseaux sociaux, etc.). Date : 2ème semestre 2026	1,00	JR	735,00	20,00	**735,00**

TVA		
Taux	Base	Montant
20,00%	735,00	147,00

Total HT	735,00 €
Total TVA (1)	147,00 €
Total TTC (1)	882,00 €

AR Prefecture
006-210600250-20261019-2026_083-DE
Reçu le 22/10/2026
Publié le 22/10/2026

ONF - AGENCE TERRITORIALE ALPES-MARITIMES / VAR
UT NICE MERCANTOUR
62 Avenue Valery Giscard d'Estaing
Nice Leader, Immeuble APOLLO
6205 NICE

DEVIS

N° DEP-26-877020-00644793 / 04416

Votre interlocuteur :
FRÉDÉRIC DAGONNEAU
Tél :
Mél : frederic.dagonneau@onf.fr
Tél Portable : 06 28 02 52 87

Pour faire suite à votre demande, nous avons le plaisir de vous transmettre notre meilleure proposition. **Cette offre est valable 3 mois** Le 16/09/2026 Responsable de l'offre PIERRE ONFROY	Devis lu et accepté pour un montant de : 735,00 **€ HT** 882,00 **€ TTC** (1) Transmis en retour à l'ONF pour exécution : A , le (Signature nom, fonction)

- En signant ce devis vous reconnaissez avoir pris connaissance et accepté les conditions générales de vente de l'ONF. Elles sont disponibles sur www.onf.fr/onf/conditions-generales-de-vente ou peuvent être adressées sur simple demande à onf-prestations@onf.fr
- Cette prestation sera réalisée conformément aux engagements des Cahiers Nationaux de Prescriptions des Travaux et Services Forestiers (CNPTSF)
- Cette prestation sera réalisée conformément aux engagements des Cahiers Nationaux de Prescriptions d'Exploitations Forestières (CNPEF)
- Ce devis pourra faire l'objet de factures intermédiaires en fonction de l'avancement des prestations.

(1) Taux de TVA appliqué sous réserve de modifications législatives